

EDITORIAL DU PRÉSIDENT DU SIVOM

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le problème des déchets ménagers et notamment celui de leur coût d'élimination fait souvent la une de la presse. Nous pouvons alors constater que le prix pratiqué chez nous reste le plus souvent inférieur à ce que l'on voit ailleurs. Cela est du notamment au fait que nous avons retenu le système de la redevance, fixée en fonction du service rendu, et non celui de la taxe, adossée au foncier bâti.

Mais cela est aussi du à une gestion rigoureuse et aux bons résultats de la collecte sélective: les soutiens financiers obtenus, grâce au recyclage, représentent près d'un tiers de nos dépenses globales. Et c'est pourquoi la redevance qui vous est demandée n'augmentera que d'environ 2%, soit le coût de la vie.

Continuons à mieux recycler pour préserver notre environnement et nous maîtriserons nos coûts tout en continuant à offrir un service efficace.

Pascal COURTAUD

Nous vous rappelons que comme l'année dernière, les collectes des ordures ménagères classiques auront lieu toutes les semaines en juillet et août.

Il vous faudra donc sortir la semaine habituelle de collecte les deux poubelles (tri et ordures) et la semaine intercalaire, seulement les ordures classiques.

Le recyclage l'affaire de tous

Retrouvez ces informations et plus, sur notre page web:

<http://perso.wanadoo.fr/sivomaig/>

Comme chaque année nous revenons vers vous pour vous tenir informé sur les résultats de la collecte des ordures ménagères.

Nous allons dans ce bulletin essayer d'être le plus explicite possible afin de convaincre chacun que le fait de participer au tri des déchets est essentiel pour la collectivité et naturellement pour l'ensemble des usagers.

En effet, certains usagers, aussi rares soient-ils, ne pratiquent pas le tri correctement chez eux et de ce fait entraînent des coûts supplémentaires pour le SIVOM.

Comment concevoir que les personnes qui ne participent pas aux efforts demandés, ne soient pas pénalisées par rapport aux usagers qui par leur tri participent à la réduction des coûts.

Il sera peut être nécessaire de prévoir une surtaxe spéciale pour les usagers ne triant pas.

Si le SIVOM peut contenir les tarifs des redevances à une augmentation de l'ordre du coût de l'inflation, c'est grâce à la participation de tous.

Il est encore trop fréquent de constater que des personnes détruisent le travail accompli par leurs voisins en faisant n'importe quoi. Il en est ainsi lorsque l'on retrouve des ordures ménagères dans les conteneurs réservés au journaux, revues et magazines.

Leur façon de faire entraîne d'une part des surcoûts au SIVOM qu'il faut bien répartir, et pénalise leurs voisins, car dans ces cas, nous décidons de procéder à l'enlèvement des conteneurs concernés.

Comment concevoir de laisser des gens effectuer correctement le tri et ensuite collecter avec les ordures ménagères classiques ?

Comme indiqué dans nos précédents bulletins, plus nous trions, plus nous réduisons les coûts. Il nous faut maintenant ajouter, mieux nous trierons, plus nous recevrons en aides à la tonne triée.

Les résultats de l'année 2003 sont satisfaisants et comme vous pourrez le constater plus loin, nous sommes assez près, voire dépassons les objectifs fixés.

Sachant que l'objectif du plan départemental d'élimination des déchets est la revalorisation de 50% des déchets.

Nous avons au cours de l'année 2003 collecté 3 545,40 tonnes de déchets.

La collecte représente à elle seule 2 578,31 tonnes auxquelles il faut ajouter 967,09 tonnes collectées à la déchetterie

La collecte que nous pouvons diviser en trois parties, représente:

-Les conteneurs:

Verre: 455,30 t
JMR: 154,79 t

-La collecte des emballages:

PET: 39,26 t
PEHD: 24,87 t
Acier: 19,21 t
Alu: 1,10 t
Cartons: 61,15 t
Tetra: 16,90 t
JMR: 28,65 t
Refus de tri: 35,38 t

-Les ordures ménagères: 1 742,00 t

Comme vous pouvez le remarquer, dans la collecte des emballages, les refus de tri représentent encore un tonnage important. Sachant qu'ils nous ont coûté 160,00 € la tonne en entrée au centre de tri, pour être enfouis ensuite, alors qu'ils nous auraient coûté seulement 56,04 € au centre d'enfouissement, nous aurions pu faire une économie de l'ordre 3 479 €

Nous pouvons faire la même comparaison pour les JMR (Journaux, Magazines, Revues). Nous constatons qu'ils représentent également un fort tonnage dans les bacs d'emballages. Sachant qu'ils nous coûtent également 160 € la tonne en entrée au centre de tri, pour être recyclés, mais sans revenu pour le SIVOM, alors que mis dans les bacs à couvercle bleu ils ne passent pas sur la table de tri et ils nous auraient été repris 20,00 € la tonne. Nous aurions la aussi pu faire une économie de l'ordre de 4 029 €. Voilà pourquoi nous vous demandons de porter ces déchets dans les conteneurs appropriés.

Ces sommes que nous aurions pu économiser, représentent l'équivalent de près de 100 redevances pour foyer de 2 ou 3 personnes en campagne, soit encore plus que le montant total des redevances de la Commune de La Buxerette.

Après cette démonstration de chiffres, il ne faut pas comprendre que tout mettre aux ordures ménagères classiques coûterait moins cher.

En effet, si des déchets recyclables sont mis en décharge, ils coûtent effectivement moins cher en traitement, mais ne rapportent rien. D'où l'intérêt de mieux trier.

La déchetterie a permis la collecte de:

Ferraille: 109,30 t
Batteries: 15,62 t
Cartons: 14,46 t
Déchets verts: 542,00 t
Huile moteur 1,53 t
Piles: 0,30 t
Autres déchets: 283,88 t

Sur la déchetterie, une remarque s'impose concernant les déchets verts.

Comme vous pouvez le constater, ceux-ci représentent un tonnage important. Si nous devions procéder à leur évacuation vers un centre de traitement spécialisé, ils représenteraient un surcoût très important.

Le SIVOM ayant opté pour le traitement sur place avec un broyeur de végétaux, le coût est là aussi réduit au minimum. Le compost ainsi obtenu est mis gratuitement à la disposition des usagers.

Si nous analysons ces résultats, en globalité, on constate que nous ne sommes pas loin des 50% de déchets revalorisés.

TOTAL COLLECTE:	3 545,70
Collecte:	2 578,61 t
Déchetterie:	967,09 t
TOTAL REVALORISE:	1 484,40
Conteneurs:	610,09 t
Collecte Emballages:	191,14 t
Déchetterie:	683,21 t

Soit une revalorisation totale de 41,86% des déchets collectés.

En performance, nous pouvons comparer les résultats par rapport aux objectifs fixés par Eco-Emballages. (en kg/habitant/an/

Matériaux	ECO	SIVOM
Acier:	3,92	2,48
Alu:	0,42	0,14
Cartons & briques:	7,10	10,07
Plastiques	4,30	8,28
Verre:	43,00	58,77

Comme vous pouvez le constater, nos résultats sont satisfaisants. Cependant nous pensons que nous pouvons faire encore mieux.

C'est pourquoi, nous venons régulièrement vers vous, afin de vous tenir informer de l'évolution de nos résultats.

Si l'on compare les résultats de la collecte aux années précédentes, nous constatons entre 2001 et 2002 une diminution des tonnages de la collecte des emballages (12 tonnes) mais une augmentation des ordures ménagères classiques (33 tonnes). Cette augmentation est à mettre en rapport

avec une diminution des apports en déchetterie à peu près équivalente. Par contre une nette augmentation sur le verre (16 tonnes) et les JMR (7 tonnes).

Entre 2002 et 2003, la tendance s'inverse puisque nous avons collecté 12 tonnes de plus en emballages et également 12 tonnes en ordures ménagères classiques. Le verre (36

tonnes) et les JMR (24 tonnes) sont toujours en nette augmentation.

Calendrier des rattrapages de tournée des jours fériés.

Ascension: Jeudi 20 mai

La collecte des emballages du jeudi 20 mai est annulée.

La collecte des ordures ménagères classiques est reportée au vendredi 21 mai.

Pentecôte: lundi 31 mai

La collecte des emballages du lundi 31 mai est annulée.

La collecte des ordures ménagères classiques est reportée au mardi 1^{er} juin.

14 juillet: mercredi 14 juillet

Les collectes des emballages des mercredi 14 et jeudi 15 sont annulées.

La collecte des ordures ménagères classiques est reportée au jeudi 15 juillet.

Toussaint: lundi 1^{er} novembre

La collecte des emballages du lundi 1^{er} novembre est annulée.

La collecte des ordures ménagères classiques est reportée au mardi 2 novembre.

11 novembre: jeudi 11 novembre

La collecte des emballages du jeudi 11 novembre est annulée.

La collecte des ordures ménagères classiques est reportée au vendredi 12 novembre.

***ATTENTION: les horaires pouvant varier,
il sera prudent de sortir les poubelles la veille au soir***

La Société VALORPLAST qui gère le recyclage des emballages plastiques représente 1 420 collectivités locales soit 50 millions d'habitants trieurs en 2003 pour un tonnage recyclé de 151 000 tonnes.

Elle apporte une assistance technique et informelle auprès de 254 centres de tri.

Sélectionne les transporteurs afin de gérer au moindre coût les frais.

Elle garantit l'approvisionnement, les gisements, la qualité et la régulation des prix aux 45 usines de régénération et de recyclage.

En conclusion elle apporte son soutien à chaque étape de la chaîne de recyclage.

En 2003, 70% des emballages plastiques recyclables l'ont été dans des usines Françaises, 25% en Europe, 5% en Inde, Chine et Canada.

Les paillettes et granulés de PEHD ont été utilisés en 2003 pour:

- 53,5% Extrusion de tubes et tuyaux;
- 27,5% Injection de bacs, palettes, coffrages et objets divers;
- 8,5% Extrusion de profilés, planches, piquets,...
- 5,1% Extrusion-soufflage de flaconnages
- 4,1% Extrusion de feuilles, films
- 1,3% Préparation de compounds (compost)

Les paillettes et granulés de PET ont été utilisés en 2003 pour:

- 75,7% Extrusion-filage de fibres (rembourrage, moquettes, géotextiles, fils, tissus)

- 8,4% Extrusion de lien de cerclage
- 8,2% Injection de préformes de bouteilles
- 6,2% Extrusion de feuilles pour thermoformer des barquettes par ex.
- 1,5% Divers (injection, compounds, mousse isolante).

Réduction à la source et allègement des flaconnages

Fin 2003, le poids moyen de la bouteille d'1,5 litre aura atteint 33 grammes, soit une baisse de 27% en 10 ans.

C'est au global 178 000 tonnes d'équivalent pétrole qui auront été économisées.

POURQUOI les fabricants d'emballages plastiques n'utilisent-ils pas qu'un seul matériau ?

Au quotidien, on utilise un seul mot pour parler du plastique, mais en réalité il existe différentes sortes de matières plastiques. Chacune d'elle a des propriétés spécifiques. Le choix de l'industriel pour une matière plastique donnée s'effectue en fonction de ses caractéristiques propres pour répondre au mieux aux exigences du produit qu'elle emballe et à l'utilisation qui en sera faite.

Différents critères doivent être pris en compte:

- fragilité, durée de conservation du produit
- effets barrière aux UV, aux gaz
- procédé de fabrication de l'emballage et coûts induits
- forme, couleur, opacité
- manipulation, transport, stockage
- fin de vie

Le plus important étant de concevoir un emballage qui préserve toutes les qualités du produit.

Recycler les plastiques c'est économiser du pétrole

Chacun d'entre nous consomme 15 kg d'emballages plastiques par an.

Les bouteilles et les flacons, 7kg/habitant/an, peuvent être recyclés. (8,28kg/habitant/an sur notre secteur)

En 2003, près d'1 bouteille sur 2 est collectée, triée et recyclée.

Les autres emballages plastiques peuvent être valorisés énergiquement. Ils aident à la combustion des autres déchets et contribuent à produire de l'énergie récupérée sous forme de chaleur ou d'électricité.

Le Centre de Tri auquel nous confions nos emballages n'a pas les capacités ni les débouchés pour ces autres plastiques. C'est pourquoi nous n'en assurons pas encore la collecte avec les emballages recyclables.

POURQUOI TRIER et QUE DEVIENNENT NOS DECHETS RECYCLABLES ?

LA SECONDE VIE DES BOUTEILLES PLASTIQUES (PET)

Les bouteilles plastiques sont constituées de plastique PET (polyéthylène téréphtalate ou polyester) clair ou coloré. Au centre de tri, les bouteilles sont séparées manuellement des autres emballages, compactées en balles et envoyées dans une usine spécialisée.

Et après ?

Dans les usines de régénération, les bouteilles sont contrôlées, broyées, lavées, essorées, séchées. Elles deviennent des matières plastiques régénérées sous forme de poudre, paillettes ou granulés.

Dans les usines de plasturgie ou du textile, les matières régénérées, pures ou mélangées à la matière plastique vierge, sont transformées en nouveaux objets.

Quelles bouteilles ?

Quelles que soient leur taille et la nature des aliments qu'elles ont contenus (jus de fruits, eau, lait, ...) les bouteilles plastiques sont toutes à recycler. **SAUF LES BOUTEILLES D'HUILE.** Il n'est pas nécessaire d'enlever les bouchons, représentant à eux seuls 10% du poids de la bouteilles.

Quelques chiffres.

Sur notre secteur, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003 nous avons envoyé plus de 10 tonnes de bouteilles plastiques vers les filières de recyclage, soit environ 4,91 kg/an/habitant.



LA SECONDE VIE DES EMBALLAGES PLASTIQUES (PEHD)

Les flaconnages plastiques PEHD (polyéthylène haute densité). Au centre de tri, ils sont séparés manuellement des autres emballages, conditionnés en balles selon leur nature, puis dirigés vers des usines de recyclage.

Et après ?

Les flaconnages suivent le même traitement et les mêmes conditions de réutilisations que les bouteilles plastiques (voir ci-dessus). Mais à aucun moment de ces phases de recyclage ils ne sont en contact avec les autres plastiques

Quels flaconnages ?

Quelles que soient leurs grandeurs, leurs formes, tous les flaconnages propres en matière plastique sont recyclables. (Flaconnage shampoing, produit de toilette, liquide vaisselle, assouplissant, savon liquide, eau déminéralisée, etc...)

ATTENTION: Les plastiques de sur emballages, (pack d'eau, de lait, etc...), d'emballages, (pot de fleurs, barquettes, etc...), les sacs de supermarchés, ne sont pas pour l'instant recyclés et doivent être déposés avec les ordures ménagères classiques.

Quelques chiffres.

Sur notre secteur, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003 nous avons envoyé plus de 7 tonnes de flaconnages plastiques vers les filières de recyclage, soit environ 3,37 kg/an/habitant.

